

Royaume du Maroc
Ministère de l'Urbanisme
et de l'Aménagement du Territoire



المملكة المغربية
وزارة التعمير وإعداد التراب الوطني

Le Ministre

الوزير

Discours du Ministre

6^{ème} forum économique germano-marocain

« Transport, développement urbain et infrastructure : les investissements de demain »

CCIS Rabat-Salé-Kénitra

Mardi 31 Mai 2016

Monsieur le Président de l'organisation Euro-Méditerranéenne-Arabe EMA ;
Monsieur le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Équipement, du
Transport et de la Logistique ;
Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de
Services de la Région Rabat-Salé-Kénitra ;
Mesdames et Messieurs.

C'est avec un grand intérêt et un réel plaisir que je participe à l'ouverture de ce Forum sur le «**Transport, développement urbain et infrastructure : les investissements de demain**» organisé par l'organisation euro-méditerranéenne-arabe EMA en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et de Services de la Région Rabat-Salé-Kénitra.

Je voudrais tout d'abord saluer les efforts de l'organisation euro-méditerranéenne-arabe EMA qui veille à développer les échanges entre la région méditerranéenne, le Proche-Orient et l'Europe, en particulier l'Allemagne et à renforcer la coopération germano-marocaine à travers l'organisation de journées et de forums économiques sur des questions et problématiques stratégiques, offrant aux représentants économiques, scientifiques et politiques une base solide pour un échange de savoir-faire et une mise en réseau des experts et décideurs.

Mon intervention devant vous aujourd'hui témoigne de l'intérêt porté à la question du transport et de la mobilité urbaine à un moment de changement, de transition et de développement urbain que nous vivons.

Mesdames et Messieurs

Nous assistons aujourd'hui à un phénomène d'urbanisation planétaire sans précédent. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit dans les villes. Ce chiffre devrait atteindre les 66% en 2050 et près de 85% en 2100.

Le Maroc, à l'instar des pays du monde, fait face à une urbanisation soutenue. En 2014, le taux d'urbanisation atteint plus de 65% (urbain et périurbain).

Ce processus accéléré et irréversible d'urbanisation a engendré des transformations profondes du fonctionnement spatial du territoire national et de l'armature urbaine, accompagnées de mutations de la société et des modes de vie de la population et d'une dynamique urbaine importante, à travers le lancement de plusieurs stratégies et programmes sectoriels et la mise en chantier de projets structurants améliorant l'attractivité des territoires.

Ces mutations se sont également traduites par une évolution rapide de la mobilité et des besoins en déplacements.

Face à cette dynamique urbaine, et tenant compte des changements économiques, sociaux et environnementaux ainsi que des réformes engagées, la question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment les villes marocaines de demain vont développer une capacité de résilience et de durabilité à même de relever les défis majeurs auxquels elles sont confrontées notamment, ceux du transport, de la mobilité et de la connectivité.

Mesdames et Messieurs

Face aux nouveaux enjeux et défis de globalisation, de mondialisation et de métropolisation, de nombreuses réformes ont été menées au Maroc et plusieurs programmes ont été lancés en vue d'asseoir des bases solides de développement économique, d'améliorer la résilience sociale et environnementale du pays et de promouvoir des modèles de production performants et durables.

La régionalisation avancée est un tournant majeur dans les modes de gouvernance territoriale et une option résolue pour la rénovation et la modernisation des structures de l'Etat visant à créer des "régions à part entière, viables et stables dans le temps, fondées sur des critères rationnels et réalistes" œuvrant pour le développement durable des territoires et le maintien des équilibres.

Le Maroc s'est également engagé dans le lancement de plusieurs stratégies, programmes et projets structurants visant le développement de territoires inclusifs, productifs, solidaires et durables.

La Stratégie Nationale des Déplacements Urbains menée par le Maroc depuis 2008 vient asseoir une vision intégrée des déplacements et a pour objectif de mettre en place un système de déplacements urbains efficace, de qualité, respectueux de l'environnement et garantissant une viabilité financière durable, avec la priorité de développement du transport en commun.

Mesdames et Messieurs

Face aux multiples enjeux et défis de cette nouvelle aire d'urbanisation, la question de l'urbanisme et notamment, sa transition vers un urbanisme durable se trouve aujourd'hui au cœur de la politique urbaine de notre pays.

Pour asseoir des bases de développement économique solides et durables et pour accueillir les populations futures, nous sommes appelés à anticiper l'avenir ; cela passe inéluctablement par l'amélioration de l'environnement urbain de croissance, ce qui impose une action véritablement volontariste et soutenue en matière de mobilité et de déplacements urbains permettant d'aspirer à des "villes inclusives", basées sur les principes fondamentaux de connexion entre les différents secteurs de la ville, mais également avec son cadre régional, national voir international.

Pour ce faire, il demeure nécessaire de développer et diversifier au sein de la ville les différents modes de transport au regard des enjeux de développement durable et œuvrer pour le développement des infrastructures permettant de promouvoir le développement des territoires, de renforcer leur positionnement et d'assurer l'accessibilité des populations aux différentes fonctions de la ville.

Mesdames et Messieurs

Pour répondre à ces différents enjeux et défis, le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire s'est fixé comme objectif majeur la préparation du devenir des villes marocaines et des territoires dans leur ensemble à l'horizon 2040, et ce, en arrêtant un nouveau cadre d'actions d'innovation, d'expérimentation et de transfert du savoir-faire et des bonnes pratiques permettant d'asseoir des modèles de développement urbain soutenables, responsables et attractifs. Ce nouveau cadre d'actions se base sur quatre piliers opérationnels et stratégiques qui sont ceux de la planification stratégique durable, de la résilience des territoires, de la durabilité des territoires et de la transformation numérique des territoires.

A ce titre, le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire a lancé une nouvelle génération de documents de planification urbaine assurant une meilleure articulation «urbanisme et mobilité» et mettant en exergue les principes de l'urbanisme durable consistant à créer des territoires qui :

- présentent suffisamment de densité, d'intensité, d'activité et d'utilisation pour que les services, tels que les transports publics, soient viables et efficaces et pour que les temps de déplacements soient optimisés ;

- maîtrisent les besoins en déplacements et mobilités urbaines tout en intégrant les principes d'accessibilité multimodale et leurs impacts sociaux ;
- comportent des infrastructures planifiées et de qualité permettant de créer de bonnes conditions d'intégration sociale, culturelle et économique ;
- créent les conditions d'une mobilité plus économe en distance parcourue et moins centrée sur l'usage de l'automobile ;
- réduisent les inégalités sociales et territoriales par le développement des réseaux et des transports collectifs et des modes doux ;
- renforcent les capacités des réseaux pour qu'ils puissent desservir une ville à terme plus dense et plus compacte ;
- rationalisent les fonctions logistiques en favorisant leur lieu d'implantation pour un meilleur report modal du transport de marchandises.

Mesdames et Messieurs

Il devient impératif d'associer dans une même démarche les préoccupations en matière d'urbanisme à celles des déplacements pour un développement urbain plus cohérent des territoires et une meilleure maîtrise des besoins en déplacement. Pour cela, il convient de tenir compte de quatre logiques distinctes et complémentaires :

- **Une logique "urbaine"** dont la volonté est de repenser l'articulation entre urbanisme et mobilité ;
- **Une logique "transport"** pour laquelle l'objectif est d'améliorer la fluidité du trafic et les déplacements urbains et d'encourager les transports en communs ;
- **Une logique "sociale"** dont la préoccupation majeure est de faire de l'urbanisme un moyen de lutte contre l'exclusion en créant les conditions nécessaires de vie pouvant amener les individus à maîtriser aisément leurs conditions de déplacement ;
- **Une logique "d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie"** en assurant une protection et un meilleur aménagement des circuits de déplacements et une exploitation optimale de l'espace public.

Mesdames et Messieurs

Je tiens à féliciter l'organisation euro-méditerranéenne-arabe EMA de s'être saisie de cette question si stratégique et cruciale pour l'avenir du Maroc. Je ne doute pas que nous aurons autant de plaisir et d'intérêt à suivre les différentes interventions qui se succéderont au cours de ce forum et qui nous permettront certainement de bénéficier de l'expérience et de l'expertise allemande dans ce domaine.

Je vous remercie de votre attention.